COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

vaulxevelin

MÉTROPOLE DE LYON

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2018

Compte rendu affiché le 28 décembre 2018

Date de convocation du Conseil municipal le 14 décembre 2018

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur Régis DUVERT

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Nordine GASMI, Virginie COMTE à Pierre DUSSURGEY, Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés :

<u>Membres absents</u>: **Morad AGGOUN, Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres démissionnaires: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 0 2 JAN. 2019

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Nombre de membres			
Art. 2121-2	En Exercice	Qui ont pris part à la	
du CGCT	LITEXERCICE	délibération	
43	43	29	

Objet:

18.12.1109

Attribution de subvention de l'appel à projets dans le cadre du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations



RAPPORT DE MONSIEUR CHEKHAB

Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale et le Préfet délégué pour l'Egalité des Chances, ont lancé dans le cadre du Plan de Lutte territorial contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, un appel à projets pour les associations et les groupes d'habitants.

Cet appel à projets est ouvert uniquement aux collectifs d'habitants et associations vaudaises afin que les habitants puissent se saisir de ces thématiques et proposer des projets concrets pour conforter les valeurs communes républicaines et le « Vivre Ensemble ». L'appel à projets bénéficie d'une enveloppe annuelle totale de 40 000 € dont 20 000 € de l'État-CGET dans le cadre de la Politique de la Ville. Les subventions sont limitées à 2 000 € par projet.

Pour cette troisième année, trois commissions d'examens de projets ont été mises en place : en juillet, en octobre et en novembre 2018, pour permettre des réalisations sur l'ensemble de l'année. Une première commission s'est réunie le 6 juillet 2018 en présence du délégué du Préfet et de l'Adjoint à la Citoyenneté et les 6 projets retenus ont fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal du 15 novembre 2018. Une seconde et une troisième commission se sont tenues en octobre et en novembre 2018 et 12 projets ont été retenus en partenariat avec le délégué du Préfet.

L'innovation et le développement d'actions sur le territoire en lien avec les habitants sont les critères de sélections des projets retenus dans le tableau ci-dessous :

- ✓ Axe 1 : le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- ✓ Axe 2 : Sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public
- ✓ Axe 3 : Renforcer la qualification juridique des acteurs
- ✓ Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits des victimes
- ✓ Axe 5 : Histoire et mémoire
- ✓ Axe 6 : L'engagement Citoyen
- ✓ Axe 7 : Egalité femmes/hommes

Porteur de projet	Axe du Plan	Description du Projet	Montant subvention
Association jeunesse des Cités Tase	Axe 6 et axe 7	Constitution d'une mallette pédagogique regroupant des outils qui favorisent l'échange, le débat autour des questions stéréotypées sur l'égalité femmes / hommes. Partenaires : centre social Peyri et collège Duclos. Les élèves concernés : de la 6 ^e à la 3 ^e , et leurs parents.	2 000
Association Handicap Education		Journée de présentation et de sensibilisation des discriminations concernant le handicap : Journée constituée de plusieurs temps forts: table ronde sur les différents thèmes/ ateliers d'échanges entre parents et professionnels/ échanges autour de la parentalité/ mise en	2 000

		valeur des acteurs et mutualisation des moyens/ exposition des toiles réalisées par les enfants porteurs de handicaps de l'association.	
Association Promotion Vaulxtaire	Axe 2 et	Mise en place de cafés jeunes citoyens et groupe de discussion pour un public de lycéens, 1 à 2 fois par mois, tout au long de l'année en lien avec la MJC, Le centre social Peyri, le service jeunesse de la Ville et le lycée Robert Doisneau	2 000
Fifi prodifusion	Axe 1 Axe 5	Projet « la ronde des contes » : transmettre aux tous petits les valeurs de partage, de respect de l'autre, d'échange et du vivre ensemble à travers divers contes du monde. La valorisation se fera par un spectacle de conte musical.	2 000
Lycée Les Canuts Niveau 1ère	Axe 1	Travail toute l'année sur la notion de crime contre l'humanité à travers : des rencontres (rescapés de la SHOAH, historiens sur l'esclavage), des visites (camp de Natzweiler), la rédaction d'une BD sur les clichés racistes au lycée, la réalisation d'une œuvre sur la traite négrière et les luttes antiesclavagistes, réalisation de panneaux de prévention du racisme et de l'antisémitisme	2 000
Voisins Solidaires	Axe 6 et axe 7	Organisation de 4 « cafés discussion » à Carco, autour de de l'égalité Femmes / Hommes; À chaque café, mise en lumière d'un parcours de vie d'une femme autour d'un	800
Africa 50	Axe 5	Journée Nationale des mémoires, de la traite, de l'esclavage et de leur abolition: en lien avec une classe des Canuts: rencontre – conférence avec Lisa Aubrey (professeur agrégée d'études africaines aux USA et au Cameroun), exposition et création d'une œuvre sur cette thématique en trois exemplaires (pour Vaulx et pour les deux universités de Mme Aubrey: en Arizona et au Cameroun)	1 000
US Vaulx	Axe 1 e	Organisation de rencontres, 1 soir par semaine	1 200

Ailleurs et Autrement	Axe 3, Axe 4 et Axe 6	L'association organise près de 50 séjours par an à l'étranger pour les personnes en situation de handicap. A partir de cette expérience, il s'agit de mettre en place des sessions de formations pour permettre aux animateurs bénévoles de développer un argumentaire face aux difficultés qu'ils rencontrent (compagnies aériennes, musée) Plusieurs sessions par an, ouvertes aux acteurs vaudais (professionnels et bénévoles)	
A Vauxl'Elles	Axe 1 Axe 6 Axe 7	Lutter contre le sexisme : un atelier une fois par mois de décembre 2018 à mai 2019 : groupe de femmes pour libérer la parole face au sexisme dans le domaine des métiers manuels notamment : formation /sensibilisation par le Défenseur des Droits, puis création d'une exposition autour des savoirs faire des personnes du groupe	2 000
Association Essouira France Maroc	Axe 1	Pour favoriser le vivre ensemble, faire tomber les barrières et lutter contre certains préjugés, organisation d'une journée autour de l'artisanat marocain dont l'huile d'argan, au sein du Village. En partenariat avec les parents d'élèves de Langevin, et le conseil de quartier. Le 11 novembre à Cachin.	800
Lycée les Canuts niveau 1er	Axe 1 et axe 2	Sensibiliser les élèves sur leur citoyenneté et leur rôle à jouer dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : exposition de la LICRA et de l'ANACR, visite au camp des Milles, visite de l'Assemblée Nationale, rencontre avec des élus, travail et participation à des actions de commémorations	2 000
CCAM	Axe 5 et axe 6	Travail sur l'histoire du moyen orient : Organisation d'échanges épistolaires en français entre des lycéens vaudais et des lycéens palestiniens.	2 000

En conséquence, je vous propose : > d'approuver le versement des subventions aux associations citées dans ce rapport ;

[➤] de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 en recettes et en dépenses sur la nature comptable 657 4.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2121-29 du CGCT lequel dispose que « le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » ;

 \mathbf{Vu} les articles L2121-1 à L2121-23 du CGCT qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

 \mathbf{Vu} les articles R2121-9 et R2121-10 du CGCT relatifs au registre et à la publication des délibérations ;

Considérant l'intérêt de favoriser les projets collectifs et les actions adaptées dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

Entendu le rapport en date du 20 décembre 2018 présenté par Ahmed CHEKHAB, adjoint délégué.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- > approuve le versement des subventions aux associations citées au présent rapport ;
- > dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 en recettes et en dépenses sur la nature comptable 6574.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

Nombre de suffrages exprimés : 29	
Votes Pour: 29	
Votes Contre:	
Abstention:	

- > approuve le versement des subventions aux associations citées au présent rapport ;
- ➤ dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 en recettes et en dépenses sur la nature comptable 6574

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY